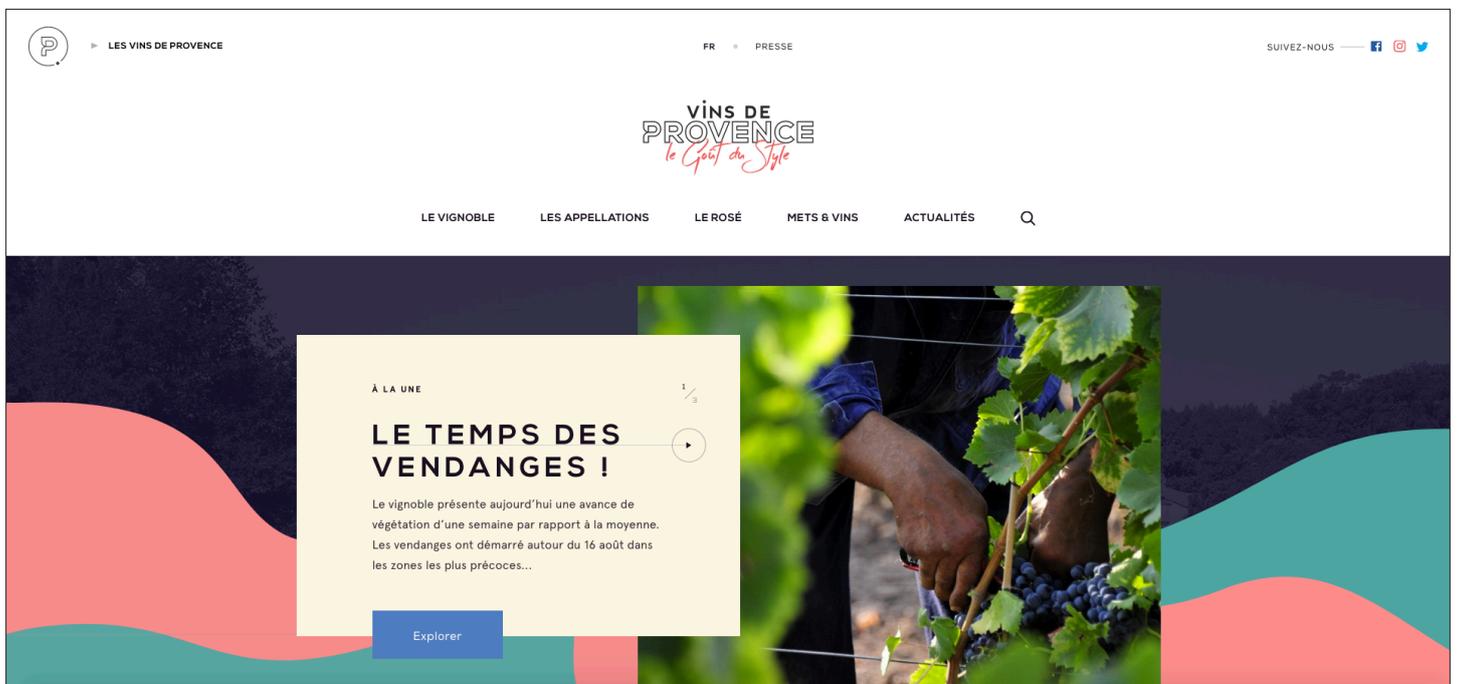


NUMÉRIQUE

# Un nouveau site web pour les Vins de Provence

Après avoir retravaillé son identité visuelle en début d'année, le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP) poursuit la refonte de ses outils de communication avec un nouveau site web. Répondant aux exigences techniques de visibilité et de référencement, celui-ci offrira une vitrine aux Vins de Provence en cohérence avec le positionnement du vignoble provençal, articulé autour des valeurs de style, de convivialité et de modernité.



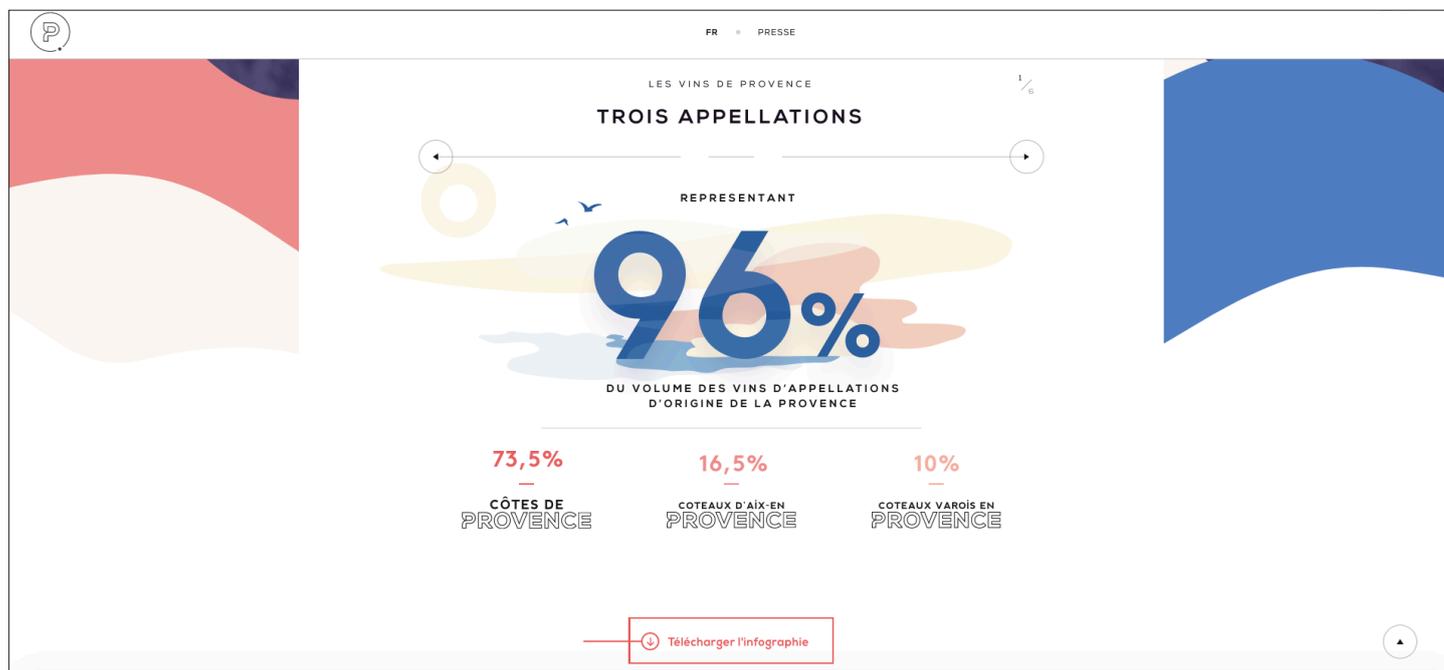
Conçu comme une porte d'entrée dans l'univers des Vins de Provence, ce nouveau site, conçu et développé par l'agence SOWINE, proposera à l'amateur comme au professionnel un contenu intuitif et complet pour découvrir les vins et

appellations de Provence. Un espace dédié au rosé, une couleur qui représente 89 % de la production du vignoble provençal, viendra confirmer le statut de leader des Vins de Provence pour tout ce qui a trait au rosé.

>>>

## LE CIVP, UN ACTEUR TRÈS PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les Vins de Provence sont présents depuis longtemps sur l'ensemble des réseaux sociaux, en France comme sur leurs principaux marchés à l'export, mais les contenus sont en train d'évoluer afin de se différencier positivement à l'intérieur d'un univers très concurrentiel. Ainsi, aux Canada, des capsules vidéo ont été tournées avec Élyse Lambert, meilleure sommelière d'Amérique, en vue d'une diffusion sur Facebook. Autre exemple, en France, un shooting a été réalisé sur les rooftops parisiens en lien avec l'agence Clair de Lune pour fournir des visuels mettant en scène les rosés de Provence dans un décor urbain inattendu et répondant aux aspirations des utilisateurs de Facebook et d'Instagram.



## Un site très contemporain

Adaptif, grâce à un contenu qui se conforme automatiquement aux différents formats d'écrans, y compris à ceux des tablettes ou des smartphones, le site, produit par l'agence SOWINE, bénéficie en outre d'un design qui reflète la modernité des Vins de Provence et qui permet de renforcer l'impact des contenus.

Techniquement, le portail est un site « augmenté » : ainsi, les adhérents des Vins de Provence auront désormais accès à un seul et unique site qui présente non seulement l'ensemble des contenus accessibles au public mais également un grand nombre d'informations réservées aux seuls professionnels afin de gagner en ergonomie et

intuitivité. À noter que la version anglaise sera mise en ligne à la fin du mois de septembre.

## Une logique de portail

Comme l'explique Brice Eymard, directeur général du CIVP, « le lancement de ce nouveau site coïncide avec l'évolution de la place du digital dans notre communication. Nous n'en sommes plus à considérer Internet comme un média supplémentaire mais comme un média qui conduit à repenser nos façons de communiquer. Par exemple, nos relations presse seront de plus en plus digitalisées et nos réseaux sociaux, vers lesquels le site renvoie, vont monter en puissance pour relayer les actualités de façon très ciblée. »

### LES VINS DE PROVENCE

Le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP) fédère 521 domaines, 61 caves coopératives et une centaine de négociants en AOC Côtes de Provence, AOC Coteaux d'Aix-en-Provence et AOC Coteaux Varois en Provence. Ensemble, ils produisent l'équivalent de 176 millions de bouteilles par an en rouge (8 %), en blanc (3 %) mais surtout en rosé (89 %). Le vignoble des Vins de Provence est ainsi le premier vignoble de France pour les rosés d'appellation : 42 % des rosés AOC français sont des Vins de Provence.